

Réf. 6	
Nom du Projet : Mission de formulation d'un appui sous le 10ème FED à la mise en œuvre du Plan d'Action Sectoriel triennal de la Stratégie de Renforcement des Finances Publiques au Burkina Faso	Pays : Burkina Faso
Lieu : Burkina Faso	Personnel spécialisé fourni par votre société (profils) : ⇒ Expert en Finances publiques
Nom du Client : Ordonnateur National du FED	Nombre d'employés ayant participé au projet : 2
Adresse :	Nombre de mois de travail ; durée du Projet : 2 hommes / mois
Date de démarrage (mois/année) : 01/2009	Date d'achèvement (mois/année) : 04/2009 Valeur approximative des services fournis par Duradeve Consulting : 24 163984 F CFA F CFA – 36 838 € Valeur approximative des services fournis par le Consortium : 31 810 635 F CFA – 48 695 €
Nom des consultants associés/partenaires éventuels : ACE	Nombre de mois de travail de spécialistes fournis par les consultants associés : 1 homme / mois (backstopping)
Nom et fonctions des responsables: Antonio BONET, Président ACE International Consultants	
Descriptif du projet : L'objectif de l'assistance technique est d'appuyer le Ministère de l'Economie et des Finances dans la formulation d'un appui institutionnel pour la mise en œuvre de la stratégie de réforme dans le domaine des finances publiques. Les résultats attendus sont : <ul style="list-style-type: none"> - La formulation d'un programme d'appui institutionnel à la mise en œuvre du Plan d'actions sectoriel triennal glissant de la SRFP, en prolongement des appuis actuels de la CE et en cohérence avec les appuis des autres partenaires et les orientations et priorités du Gouvernement. Ce programme s'alignera sur les objectifs de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide et prendra en compte : <ul style="list-style-type: none"> o l'évaluation de l'efficacité des différents instruments disponibles, pour la mise en œuvre d'appuis institutionnels de la CE dans le domaine des finances publiques au Burkina Faso, notamment pour assurer le pilotage optimal de la SRFP (devis programme, contrat de service, panier commun avec d'autres PTF ou appui budgétaire sectoriel) ; o l'identification des actions à appuyer par la Commission européenne, au regard des conclusions du diagnostic PEFA pour le Burkina Faso, des principales priorités du plan d'actions triennal glissant de la stratégie de renforcement des finances publiques, et des indicateurs suivis dans le cadre du Contrat OMD-BF ; o la justification des modalités d'intervention (type d'intervention, durée, montant, etc.) dans un contexte où l'appui budgétaire général est déjà en place. - Un projet de Fiche d'identification du Projet (FIP) conformément aux instructions et modèles CE y relatifs. 	
Description des services effectivement rendus par votre personnel : L'expert propose un programme d'appui au plan d'actions triennal glissant de la stratégie de renforcement des finances publiques et la Fiche d'Identification du Projet. Il précise les activités à financer et les modalités d'intervention et ce, en concertation avec le Ministère de l'Economie et des Finances, la DCE et les autres Partenaires Techniques et Financiers. il s'agit donc pour l'expert : <ul style="list-style-type: none"> - d'évaluer l'efficacité des différents instruments disponibles, pour la mise en œuvre d'appuis institutionnels de la CE dans le domaine des finances publiques au Burkina Faso, notamment pour assurer le pilotage optimal de la SRFP; 	

- d'identifier les actions du plan d'actions à appuyer par la Commission européenne, au regard des conclusions du diagnostic PEFA pour le Burkina Faso, des principales priorités du plan d'actions triennal glissant de la stratégie de renforcement des finances publiques, et des indicateurs suivis dans le cadre du Contrat OMD-BF ;
- de proposer les modalités d'intervention (type d'intervention, durée, montant, etc.) en concertation avec le Ministère de l'Economie et des Finances et les autres partenaires, sachant que la modalité privilégiée à ce stade reste l'appui budgétaire sectoriel. L'expert justifiera les avantages et les inconvénients de la modalité proposée dans son rapport dans un contexte où l'appui budgétaire général est déjà en place ;
- à l'issue de sa mission, de proposer un projet de Fiche d'identification du Projet (FIP) pour un tel appui institutionnel.